



## Club Pédestre Chabeillois - CPC

v.11/2022

Club Fédéral N° 01009

Club Labellisé Rando Santé® (Sept. 2015)

Club Pédestre Chabeillois : Maison des Associations Cuminal - Espace 109 - 15, rue des écoles - 26120 Chabeuil

Présidente : Roselyne Barral

Permanence : Le Mardi de 10 h 00 à 11 h 30

Site Internet : <http://www.rando-pedestre-chabeuil.fr>

### Fiche individuelle de renseignements

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Adresse courriel :

Téléphone Domicile :

Portable :

Date de naissance :

### PASS DECOUVERTE 2022/2023

Pass découverte

1jour

3,00 €

Pass découverte

1 semaine

6,00€

Pass découverte

1 mois

12,00 €

Date de début :

Mode de règlement : chèque à l'ordre du Club Pédestre Chabeillois

### Engagements

J'ai pris connaissance et je m'engage à respecter les règles définies par les Statuts et le Règlement Intérieur du CPC, ainsi que les dispositions édictées par la CNIL et les conditions de diffusion des photos sur le site internet de l'association.

Fait à : ..... le : ..... Signature : .....

### **Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) - Loi 78-17 du 6 janvier 1978**

Afin de constituer l'annuaire de l'Association et de permettre la gestion des adhérents et des différentes activités, les informations recueillies au moment de l'adhésion font l'objet d'un traitement informatique par le club et la FFRP. Le responsable de la tenue de cet annuaire est le Président. En application des articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, ainsi qu'un droit d'opposition de diffusion desdites données. Si vous souhaitez exercer ces droits, veuillez vous adresser par lettre au Président.

### **Diffusion des photos sur le site de l'Association**

Vous autorisez la diffusion sur le site de l'Association des photos sur lesquelles vous apparaissez. Photos de groupe prises dans le cadre des activités de l'Association telles que randonnées, excursions, séjours, réunions, formations, festivités. Dans l'hypothèse où ces photographies porteraient atteinte à votre image vous pouvez demander par lettre adressée au Président, le retrait de leur diffusion.